

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 05 février 2024 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Rodrigue Boulianne, Jean-Marie Kabera Léo Lepage-St-Amand et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général et Guylain Raymond directeur des loisirs.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 04 et 20 décembre 2023
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture Assurance Bien-Responsabilité-ajustement 2024-2025 : 127 761.61\$
- 8- Adoption du règlement 279-24 pour les taxes 2024
- 9- Adoption: OMH; Budget 2024 004111 PU-REG Déficit d'exploitation
- 10-Demande du Marché Veilleux dans le cadre de la politique d'investissement.
- 11- Entente de service aux personnes sinistrées Croix Rouge
- 12- Plan d'aménagement de la SERV 2024
- 13- Adoption du Plan d'action de la PFM 2024
- 14- Demande de L'AJC 2024
- 15-Dons
- 16- Affaires nouvelles
 - 16.1 Concours décors de Noël Causapscal féérique
 - 16.2 Acceptation du plan d'affaires de l'OH Fleuve et Vallée
 - 16.3 Formation des nouveaux élus
 - 16.4 Autorisation pour la recherche d'un directeur des travaux publics
 - 16.5 Autorisation pour ouvrir un nouveau poste de concierge à la ville
 - 16.6 Autorisation de location de l'aréna pour la présentation d'un cirque
- 17- Correspondances
- 18- Période de questions
- 19-Levée de la séance

2024-02-016

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter l'ordre du jour tel que lu avec ajout aux affaires nouvelles.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

3- Première période de question(s)

6 citoyens assistent à la rencontre;

M. Louis-Marie D'Anjou dépose une lettre à la Mairesse et quitte la salle.

4- Adoption des procès-verbaux du 15 janvier 2024

2024-02-017

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Adoption de la liste des comptes

2024-02-018

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera d'adopter la liste des comptes au montant de 255 117.55 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Guylain Raymond résume son rapport du mois en loisirs;

6.2 Dossiers des élus

- Léo Lepage-St-Amand : MADA, une rencontre a eu lieu, une réunion pour le pilotage aura lieu le 19 février;
- Réjean Gagné: AJC annonce l'AGA pour le 21 février, pour la CDC; le projet des postes d'information avance, les poteaux sont en mains, et pas de réunion du CCU;
- Denis Viel; OMH, logement de louer et les autres sont en cour de réparations, le dossier sur le regroupement est en cour;
- Rodrigue Boulianne : pour la Seigneurie Mon Toit tout est loué et annonce le départ de la directrice Mme Henriette Thériault en mars.

6.3 <u>Dossiers MRC</u>

- Odile Roy : Annonce le départ de M. Denis Bertin de la MRC, le banquet annuel de la MRC aura lieu à St-Cléophas cette année.

7- Facture Assurance – Bien-Responsabilité-ajustement 2024-2025 : 127 761.61\$

2024-02-019

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le paiement des factures suivantes : pour les assurances générales, #2024-01-13 de Beneva, de 71 937.82\$, et #2023-12-20 de 280.13\$, pour assurance de risque, #704283 de BFLCANADA de 55 263.53\$. Pour un total de 127 761.61 \$ taxes incluses.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

8- Adoption du règlement 279-24 pour les taxes 2024

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 18 décembre 2023 par Monsieur le conseiller Denis Viel.

ATTENDU QU'il y a eu présentation et adoption du projet de règlement lors de séance du 15 Janvier 2024,

EN CONSÉQUENCE :

2024-02-020

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'adopter le règlement 279-24.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-02-021

9- Adoption: OMH; Budget 2024 – 004111 PU-REG Déficit d'exploitation Monsieur le conseiller Denis Viel, propose, appuyé par monsieur le conseiller, Jean-Marie Kabera, d'adopter le Budget 2024, de l'Office d'habitation de la Matapédia (OHM) – 004111 PU-REG Déficit d'exploitation, à la date du 29 novembre 2023, de l'Office

d'Habitation de la Matapédia (OHM).

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- <u>Demande du Marché Veilleux dans le cadre de la politique d'investissement.</u>

2024-02-022

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand:

- d'adopter la recommandation de la Commission de développement de Causapscal (CDC);
- d'accorder, dans le cadre de la politique d'investissement, une aide financière au montant de 5 000\$ aux propriétaires du Marché Veilleux pour l'ajout de 2 caisses autonomes pour les clients.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- Entente de service aux personnes sinistrées – Croix Rouge

2024-02-023

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :

D'accepter de renouveler notre entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge, présenter le 23 janvier 2024, accompagné de plusieurs changements,

D'accepter de payer leur cotisation annuelle,

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente proposée.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

12- Plan d'aménagement de la SERV – 2024

2024-02-024

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné :

D'accepter le plan d'aménagement proposé par notre technicien sylvicole Pierre Boudreau, de la SERV, pour le lot de la Ville #4809624, pour l'année 2024;

D'autoriser le directeur général à signer tout document donnant effet à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13- Adoption du Plan d'action de la PFM 2024

Attendu que la Ville de Causapscal a effectué la mise à jour de sa Politique familiale municipale (PFM) et qu'elle a élaboré un nouveau plan d'action s'échelonnant de 2024 à 2027, conformément aux besoins exprimés par les familles lors d'une consultation publique par sondage;

Attendu que cette politique sera un document de référence important au cours des prochaines années et le plan d'action sera réalisé au cours des 36 prochains mois en collaboration avec divers partenaires du milieu en vue d'accroître le bien-être des familles de la municipalité.

2024-02-025

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel :

D'adopter la Politique et le plan d'action famille 2024-2027 de Causapscal;

D'accepter de supporter les projets reliés à la présente politique;

D'accepter de débourser sa part des coûts nécessaire à la réalisation des actions; D'autoriser le paiement des propositions promotionnelles présentées par Graphiste MLG, pour la somme de 1320\$ avant taxes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14- Demande de L'AJC 2024

Entendu que L'AJC (action jeunesse de Causapscal) organise annuellement un souperbénéfice homards et crevettes, et redistribue les profits pour la réalisation de projets visant le développement et l'épanouissement des jeunes de Causapscal.

Entendu qu'en 2023, fort de constater un engouement pour l'événement, avec une assistance record de 360 convives;

Entendu que pour 2024, L'AJC souhaite que le souper ait lieu au Centre sportif Gérard Duchaine;

2024-02-026

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand:

D'autoriser l'AJC à utiliser les aménagements du Centre sportif Gérard Duchaine, pour leur événement annuel de levé de fond, pour toute la journée du vendredi, samedi et dimanche;

D'accepter que les employés de la Ville soient utilisés pour la préparation de l'événement pour les jours autres que le samedi et le dimanche.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

2024-02-027

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, de verser les dons suivants :

- 200 \$ pour les AmisRam de la Vallée
- 1 800 \$ pour le projet d'aménagement de la Maison des jeunes

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16- Affaires nouvelles

16.1 Concours décors de Noël – Causapscal féérique

Considérant la résolution 2023-11-276, qui autorisait la tenue de ce concours sous forme de défi brillant;

Considérant que le tirage au sort a eu lieu lors de la réunion du conseil du 5 février; Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, que le conseil félicite les participants et permet de remettre aux gagnants le prix de 100\$ pour leur participation à ce concours

- Lynda Corneau
- Annie Abud
- Caroline Legresley

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16.2 Acceptation de l'entente pour la formation d'un nouvel OH

Attendu que La Société d'Habitation du Québec (SHQ) demande que les Offices d'habitation (OH) de Matapédia, OMH d'Amqui, de Saint-Moïse, de La Mitis, de Métissur-Mer, de Baie-des-Sables, de la Matanie, de Cap-Chat, des Méchins, de Sainte-Annedes-Monts et de Mont-Louis se regroupent pour assurer une meilleure gestion;

Attendu qu'un plan d'affaires est présenté pour la création de la nouvelle Office d'Habitation Fleuve et Vallée, préparé par le comité de transition et de concertation du territoire;

Attendu que La Société d'Habitation du Québec (SHQ) désire recevoir, dans un premier temps, l'approbation du plan d'affaires présenté suite aux modifications demandées et reçu le 2 février 2024;

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller, Léo Lepage-St-Amand, d'approuver le plan d'affaires modifié du projet de regroupement pour la création de la nouvelle Office d'Habitation Fleuve et Vallée.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16.3 Formation des nouveaux élus

2024-02-030

2024-02-029

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller, Léo Lepage-St-Amand, de féliciter et remercier les nouveaux élus, Jean-Marie Kabera et Rodrigue Boulianne, pour la formation sur l'éthique qu'ils ont suivie les 29 et 30 janvier 2024.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour,

2024-02-028

Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-02-031

16.4 Autorisation pour la recherche d'un directeur des travaux publics

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser la direction générale de faire l'affichage pour pourvoir le poste de directeur des travaux publics, pour donner suite à la démission de M. Daniel Claveau. Et faire l'affichage pour pourvoir le poste de mécanicien opérateur, pour donner suite à la démission de M. Jean-Pierre Ouellette.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-02-032

16.5 Autorisation pour ouvrir un nouveau poste de concierge à la ville Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, d'autoriser la direction générale à ouvrir un poste de concierge, journalier

aux bâtiments.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2024-02-033

16.6 Autorisation de location de l'aréna pour la présentation d'un cirque Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Léo Lepage-St-Amand, d'autoriser la location de l'aréna pour un spectacle de cirque, qui aura lieu le 24 juin 2024, pour un revenu de 1 000\$

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel vote pour, Conseiller Léo Lepage-St-Amand vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Jean-Marie Kabera vote pour, et Mme la Mairesse Odile Roy ne vote pas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 18 <u>Correspondance</u> Pas de correspondance
- 19 Période de questions
- 5 citoyens dans l'assistance Pas de question.

20 <u>Levée de la séance</u>

2024-02-034

Monsieur le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de lever la séance.

Mme Odile Roy,	Mairesse	